

Démarche : Inscription internat - 1ère année 2025/2026

Organisme : Secrétariat CPGE

## Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

## Formulaire

Dossier et pièces complémentaires à fournir pour l'inscription à l'internat en première année CPGE du lycée Lakanal.  
**Étudiant**

**NOM**

**Prénom**

**Sexe**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Masculin

Féminin

**Date de naissance**

**Téléphone portable**

**Adresse mail**

Mail de l'étudiant régulièrement utilisé

**Internat**

## Inscription internat - 1ère année 2025/2026

### Boursier du secondaire 2024-2025

Coechez la mention applicable

Oui

Non

### Boursier du supérieur en 2025-2026

Pour rappel, la notification conditionnelle de bourse (du CROUS uniquement), est à téléverser dans le dossier d'inscription.

Coechez la mention applicable

Oui

Non

## Responsables financiers

### Responsable financier 1

#### Statut

Coechez la mention applicable, une seule valeur possible

Père

Mère

#### NOM

#### Prénom

#### Profession / Catégorie professionnelle

Coechez la mention applicable, une seule valeur possible

- 10 Agriculteurs
- 21 Artisans
- 22 Commerçant et assimilés
- 23 Chefs d'Entreprise de dix salariés ou plus
- 31 Professions libérales
- 33 Cadres de la fonction publique
- 34 Professeurs et assimilés
- 35 Professions de l'information, des arts & des spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
- 42 Instituteurs et assimilés
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises

## Inscription internat - 1ère année 2025/2026

- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise
- 52 Employés civils & agents de service de la fonction publique.
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprises
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 61 Ouvriers qualifiés
- 66 Ouvriers non qualifiés
- 69 Ouvriers agricoles
- 71 Retraités agriculteurs exploitants
- 72 Retraités artisans, commerciaux & chefs d'entreprises
- 73 Retraités cadres & professions intermédiaires
- 76 Retraités employés & ouvriers
- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 82 Personnes sans activité professionnelle

### Adresse postale

### Téléphone portable

### Adresse mail

### Statut

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 Père Mère

### NOM

### Prénom

### Profession / Catégorie professionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

## Inscription internat - 1ère année 2025/2026

- 21 Artisans
- 22 Commerçant et assimilés
- 23 Chefs d'Entreprise de dix salariés ou plus
- 31 Professions libérales
- 33 Cadres de la fonction publique
- 34 Professeurs et assimilés
- 35 Professions de l'information, des arts & des spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
- 42 Instituteurs et assimilés
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise
- 52 Employés civils & agents de service de la fonction publique.
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprises
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 61 Ouvriers qualifiés
- 66 Ouvriers non qualifiés
- 69 Ouvriers agricoles
- 71 Retraités agriculteurs exploitants
- 72 Retraités artisans, commerciaux & chefs d'entreprises
- 73 Retraités cadres & professions intermédiaires
- 76 Retraités employés & ouvriers
- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 82 Personnes sans activité professionnelle

### Adresse postale

# Inscription internat - 1ère année 2025/2026

## Téléphone portable

## Adresse mail

## Statut

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Père

Mère

## NOM

## Prénom

## Profession / Catégorie professionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 10 Agriculteurs
- 21 Artisans
- 22 Commerçant et assimilés
- 23 Chefs d'Entreprise de dix salariés ou plus
- 31 Professions libérales
- 33 Cadres de la fonction publique
- 34 Professeurs et assimilés
- 35 Professions de l'information, des arts & des spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
- 42 Instituteurs et assimilés
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise
- 52 Employés civils & agents de service de la fonction publique.
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprises
- 55 Employés de commerce

## Inscription internat - 1ère année 2025/2026

- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 61 Ouvriers qualifiés
- 66 Ouvriers non qualifiés
- 69 Ouvriers agricoles
- 71 Retraités agriculteurs exploitants
- 72 Retraités artisans, commerciaux & chefs d'entreprises
- 73 Retraités cadres & professions intermédiaires
- 76 Retraités employés & ouvriers
- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 82 Personnes sans activité professionnelle

### Adresse postale

### Téléphone portable

### Adresse mail

## Hébergement week-end

### Information importante

La possibilité d'être hébergé le week-end (nuit du samedi et présence à l'internat le dimanche) est exclusivement réservée aux internes majeurs au moment de la demande.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Demande d'hébergement

## Engagement correspondant

### Information importante

Il est absolument obligatoire d'avoir un correspondant proche du lycée pour être admis à l'internat.

Le correspondant s'engage à héberger l'interne majeur ou mineur en cas de fermeture exceptionnelle et temporaire de l'internat, de sortie culturelle tardive, de mesure disciplinaire dont l'étudiant serait l'objet (exclusion temporaire) ou encore de situation d'urgence.

En cas de difficulté sur ce point précis, contacter l'établissement au moment de la constitution du dossier.

### Adresse postale du correspondant

## Inscription internat - 1ère année 2025/2026

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Engagement correspondant

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de domicile du correspondant

## Dépôt des pièces justificatives (service vie scolaire)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

La photocopie complète du dernier avis d'imposition

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

La photocopie complète de la dernière déclaration de revenus

## Dépôt des pièces justificatives (service intendance)

### Information importante

DOCUMENTS A RAPPORTER AU SERVICE INTENDANCE (à remettre dans la pochette qui sera distribuée à la rentrée) :

- La fiche de demande d'inscription intendance (à télécharger présente sur la page d'inscription administrative et à conserver en format papier la semaine de la rentrée).
- Documents permettant de calculer les frais d'internat selon le quotient familial :  
Pour les allocataires CAF : attestation quotient familial CAF  
Pour les non allocataires CAF :
  - photocopie complète du dernier avis d'imposition
  - photocopie de l'intégralité du livret de famille
  - pour les personnes résidant à l'étranger, tout documents permettant de justifier les revenus annuels

### Information concernant la remise des clés des pièces

#### ATTENTION IMPROTANT

Nous vous informons que la remise des clés ne se fera qu' à condition:

- présentation des pièces justificatives de revenus concordant avec la déclaration de revenu faite sur parcoursup.
- de la remise d'un chèque d'un montant de 930.81 €, le jour de la rentrée. Ce chèque devra être à l'ordre de l'agent comptable du lycée Lakanal », correspondant au premier trimestre 2025-2026.

Vous avez la possibilité de répartir la somme sur 2 chèques à encaisser début novembre et début décembre.